République française

Département du Cantal

COMMUNE DE OMPS

Séance du 19 décembre 2023

Membres en exercice : 9	Date de la convocation: 12/12/2023
Présents : 7	*L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf décembre, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON*
Votants: 9	**Présents :** Samuel SARRAILLE, Cédric CARNUS, Franck GIRARD, André LACAZE, Nathalie LAVERGNE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL
Pour: 9	
Contre: 0	**Représentés:** Nicolas GUILLON par Jean-Luc LOISON, Aline BERTI par Franck GIRARD
Abstentions: 0	**Excusés:**
	Absents:
	Secrétaire de séance: Jean-Claude MOREL

Objet: SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE -

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de participation provenant du collège Jean Dauzié situé à SAINT MAMET LA SALVETAT :

- Un voyage scolaire à ROME pour les élèves de 3èmes concernant les enfants habitant sur notre commune du mardi 12 au lundi18 mars 2024;

- Un séjour au ski, aux Gets pour les élèves de 5ème concernant les enfants habitant sur notre commune du lundi 05 au vendredi 09 février 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide:

D'accorder une aide financière de 50euros/enfants. Au total 4 enfants: 50x4 = 200 €.

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
Le Maire,

MAIRIE d'OMPS (Cantal)

Préfecture d'Aurillac
Date de réception de l'AR: 21/12/2023
015-211501440-20231219-DE_2023_42-DE